

AUTEUR DU MÉMOIRE / RAPPORT DE STAGE :

NOM : NOM d'usage :

Prénom :

TITRE DU MÉMOIRE / RAPPORT DE STAGE :

MEMBRES DU JURY :

1 - NOM : Prénom :

2 - NOM : Prénom :

3 - NOM : Prénom :

- L'*Auteur* désigné ci-dessus garantit qu'il détient tous les droits nécessaires à la diffusion de son mémoire ou rapport. En particulier, il certifie avoir obtenu toutes les autorisations nécessaires des personnes physiques ou morales, de droit public ou privé, titulaires des droits sur les ressources, utilisées partiellement ou intégralement (textes, illustrations, vidéo, audio-visuel, extrait multimédia, etc.), pour la diffusion sous format électronique et s'engage à retirer tout document et toute information pour lesquels il ne les aurait pas obtenues.

Le Président du jury ou le Directeur ou Responsable pédagogique du travail autorise la diffusion¹ de ce mémoire / rapport de stage (plusieurs choix possibles) :

Sur Internet via le portail universitaire UPétille (<http://petille.univ-poitiers.fr/>)

ET sur le portail national DUMAS² (<http://dumas.ccsd.cnrs.fr/>)

NB : Le dépôt du fichier sur DUMAS est pérenne et ne pourra plus être supprimé

Uniquement sur l'Intranet de l'Université de Poitiers
via le portail universitaire UPétille (<http://petille.univ-poitiers.fr/>)

N'autorise pas la diffusion en dehors des enseignants de l'UFR concernée via
le portail universitaire UPétille (<http://petille.univ-poitiers.fr/>)

Demande une **confidentialité³**, avant diffusion, selon le périmètre déterminé, jusqu'au .../.../.....

Fait à le Signature du Président du jury
ou du Directeur ou Responsable pédagogique du travail

1 Cette autorisation de diffusion sur INTERNET ou INTRANET est révoquée à tout moment par le Président du jury ou le Directeur ou Responsable pédagogique du travail, sur demande écrite en recommandé avec accusé de réception adressée au SCD de l'Université de Poitiers.

2 Dépôt Universitaire de Mémoires Après Soutenance : portail d'archives ouvertes en faveur du libre accès qui a pour objectif principal d'accroître la visibilité et l'accessibilité des travaux d'étudiants et de valoriser les activités pédagogiques et de préparation à la recherche des établissements d'enseignement supérieur.

3 Le document ne sera accessible qu'aux gestionnaires de la plate-forme jusqu'à la date indiquée